

Compte rendu du conseil d'école en date du jeudi 30 janvier 2025

Membres présents :

Mairie : *Mme Vauttier, M.Arribe, Mme Bergez*

Ecole : *Mmes Iato, Souchu, Peyroutet, Niel, Rachou ; M.Viac et Aren ;*

Représentants des Parents d'Elèves (RPE) : *Mmes Courrèges, Marmier, Favier, Wellhoff, Tamos, Faucher, Noc, Pottier, Attard*

DDEN : *Mme Pourroy*

Excusés : *M. le Maire, Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale*

Points abordés lors du conseil d'école :

Rythmes scolaires

Effectif provisoire 2025-2026

Bilan de l'exercice PPMS – AI

Présentation des projets

Questions et informations diverses

Rythmes scolaires

- ◆ La mairie de Buros a obtenu une dérogation en 2019 pour que l'école fonctionne sur un rythme scolaire de 4 jours par semaine. Cette dérogation arrivant à échéance, le conseil d'école est consulté afin de connaître l'avis général. La décision sera prise lors du conseil municipal du 5 février.
- ◆ Les RPE souhaitent comprendre comment fonctionnait l'école lors des 4,5 jours. M.Viac précise le fonctionnement adopté : 5 matinées de 3h (9h-12h) et 4 après-midis de 2h15 (13h30-15h45). De 16h à 17h, des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) étaient organisés gratuitement. Cela représentait un coût financier important pour la mairie. Quelques bénévoles s'ajoutaient au personnel de garderie pour encadrer ces TAP.
- ◆ L'équipe enseignante s'accorde sur le fait qu'elle trouvait les enfants plus fatigués, d'autant plus chez les plus jeunes. La plupart des enfants restaient à la garderie. Ainsi, les élèves étaient tout aussi longtemps à l'école, et avaient classe le mercredi matin. En revanche, estimant que les élèves sont plus concentrés le matin, il avait été décidé d'allonger la durée de la matinée à 3h30.
- ◆ La mairie précise que s'il y avait un retour à 4,5 jours, les TAP ne seraient plus organisés. Il y aurait donc de la garderie de 15h45 à 18h30, et peut-être davantage si l'école gardait des matinées à 3h30.

- ◇ Un RPE regrette que les rythmes scolaires soient pensés davantage pour l'organisation des adultes et non des parents. Il évoque un avis de chrono biologiste sur les bienfaits du rythme à 4,5 jours. M.Viac précise que ce rythme est effectivement meilleur mais en travaillant le samedi matin et non le mercredi matin.
- ◇ Certains RPE ont sondé les parents de leur classe sur What's App pour recueillir leur avis. Une grande majorité privilégie de maintenir le système actuel. Ces RPE votent pour le maintien de la semaine à 4 jours.
- ◇ Les RPE qui n'ont pas sondé les parents de leur classe s'abstiennent.
- ◇ Il est question d'un sondage « papier » à organiser pour recueillir un avis général des parents. La mairie et les enseignants n'ayant pas envisagé de modalités pour un retour à 4,5 jours, l'idée est finalement rejetée. De plus, la majorité du conseil d'école privilégiant le maintien de la semaine à 4 jours, le sondage n'aurait pas d'effet sur la décision finale.

Le vote portant sur la demande de dérogation pour le maintien du rythme scolaire sur 4 jours est effectué :

POUR : 14 voix (7 enseignants, 2 mairie, 1 DDEN, 4 RPE)

CONTRE : 0 voix

Abstention : 3 voix (3 RPE)

Effectif provisoire pour l'année 2025-2026

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
27	18	22	23	16	15	25	17	163

Cet effectif se base sur les chiffres de l'INSEE de 2022. Il intègre une arrivée prévue en MS cette année scolaire.

En revanche, il n'inclue pas des départs potentiels de l'école.

Le nombre moyen d'élèves par classe dépassera 23.

Au vu de l'effectif prévisionnel de PS, l'école n'accueillera pas d'élèves en TPS à la rentrée de janvier 2026.

Exercice PPMS - AI

PPMS – AI signifie : Plan Particulier de Mise en Sureté dans le cadre d'un Attentat ou d'une Intrusion.

Ce dispositif nécessite un exercice annuel. Il s'ajoute aux exercices d'évacuation incendie.

A l'école de Buros, lors du déclenchement du dispositif, les élèves prennent la fuite avec leur enseignant.

Lors de l'exercice réalisé le 23 janvier 2025, deux classes n'ont pas entendu le signal d'alerte (sifflet). Elles n'ont donc pas pu s'enfuir. Les cinq autres classes ont quitté l'école de manière silencieuse et organisée.

M.Viac précise que la présentation de l'exercice est différente selon l'âge des enfants. Pour les maternelles, il s'agit d'un jeu où l'on fuit sans que le directeur ne nous voie. Au cycle 2, on aborde la

problématique des personnes potentiellement malveillantes, énervées. Au cycle 3, on commence à parler du terrorisme.

Présentation des projets de classe ou de cycle

Commun à l'école :

Spectacle de magie offert par l'APE. Remerciements de M.Viac.

PS/MS : Sortie à la Cueillette de l'Aragnon, projet autour de la pomme / cinéma Méliès / visite du Père Noël / Spectacle des 3 chardons / Préparation du Carnaval

GS/CP : Spectacle des 3 chardons / visite du Père Noël / projet danse, avec sortie au théâtre Saragosse de Pau / Cinéma Méliès en mars / apprentissage des échecs

CP/CE1 : Les CP ont rejoint les GS/CP pour la venue du Père Noël et pour le spectacle des 3 chardons / sortie au théâtre pour la pièce « Couper le chat en deux ? » / Cinéma Méliès le 14 février et le 14 mars / échecs en période 4

CE2 : sortie au théâtre pour la pièce « Couper le chat en deux ? » / échange épistolaire avec une classe de Thèze qui participera à la classe cycle au mois d'avril / échange épistolaire avec une classe de New York : présentation de l'école, du village, de la culture française ; échange de règles de jeux traditionnels / visite de la station d'épuration d'Uzein et de la Maison de l'eau de Buros, grâce à l'association Ecocène / Cinéma Méliès le 14 février / échecs en période 4 / intervention de parent d'élève travaillant pour le CNRS, sur la thématique de l'air

CM1 : projet enfants danseurs / visite de la station d'épuration d'Uzein et de la Maison de l'eau de Buros, grâce à l'association Ecocène / cinéma Méliès, film « Rouge comme le ciel » en lien avec la thématique de l'année / échecs en période 4 / deux sorties au collège de Morlaàs prévues : Course contre la faim + fête de la science

CM2 : cinéma Méliès, film « Rouge comme le ciel » en lien avec la thématique de l'année / échecs en période 4 / deux sorties au collège de Morlaàs prévues : Course contre la faim + fête de la science / projet sur l'alimentation durable avec l'association Ecocène

Informations diverses

Julie Bergez, responsable du périscolaire, demande aux parents de porter attention aux goûters donnés aux enfants. En effet, la quantité est parfois très importante. La type de goûter est également questionnable. Elle rappelle que le règlement intérieur du périscolaire précise les collations autorisées.

Un RPE demande s'il est possible d'utiliser les restes des desserts de cantine pour la collation. Mme Bergez dit que c'est déjà le cas le vendredi. La quantité n'est pas suffisante pour faire ça chaque jour.

Elle rappelle aussi que la garderie ferme à 18h30. Certains parents arrivent légèrement en retard et ne préviennent pas.